

# **PROCES VERBAL DU 02 AOUT 2022**

*La convocation à la réunion du Conseil Municipal a été transmise à chaque conseiller, le 22 juillet 2022, à l'effet de délibérer le mardi 02 août 2022.*

## **A l'ordre du jour :**

- 1- Approbation du compte-rendu du précédent conseil ;
- 2- Programme de voirie 2022 et demande de subvention ;
- 3- Station d'épuration : Diagnostic du poste de refoulement
- 4- Station d'épuration : Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une station d'épuration à filtres plantés de roseaux ;
- 5- Questions et affaires diverses.

*L'an deux mil vingt-deux, le deux août à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence du Maire, Claudine PESANT.*

## **Étaient présents :**

- Madame Claudine PESANT
- Madame Céline HABAY
- Monsieur François GUYARD
- Monsieur Jean-Noël SÉRY
- Madame Babette NACHBAR
- Madame Angéline VAST
- Monsieur Bruno GOUIN
- Madame Céline MAINGOT
- Madame Sylvie PROT

## **Était absente excusée :**

- Madame ANITA LAISNÉ

**Secrétaire de séance :** Madame Céline HABAY-BARBAULT

*Madame le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20 h 30.*

## **1/Approbation du compte-rendu du précédent conseil :**

*Le procès-verbal du 05 juillet 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents.*

## **2/ Programme de voirie 2022 et demande de subvention : délibération n° 2022/035**

*Madame le Maire donne lecture du tableau récapitulatif après mise à jour des travaux envisagés sur la commune au titre du programme de voirie 2022.*

Les travaux envisagés sont la création d'un fossé et pose de canalisation au Chemin des Ruineaux, enduit au lieu-dit Les Cottets, agrandissement du bateau devant la mairie, réfection d'une partie des trottoirs Rue Saint-Blaise après le grand Pont et réfection de la Petite Place derrière l'église.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** de retenir l'entreprise EUROVIA sis 64 Rue Guynemer 89003 Auxerre Cedex pour un montant de 35 736.25 € H.T ;
- **SOLLICITE** une subvention dans le cadre du dispositif « Villages de l'Yonne + » ;
- **ACCEPTTE** le plan de financement prévisionnel suivant :

<b>DÉPENSES</b>	<b>RESSOURCES</b>
<p>Montant subventionnable 29 780.21 € H.T.</p> <p><u>Détail des dépenses</u></p> <p>- Programme de voirie 2022</p>	<p><u>Détail des subventions demandées</u></p> <p>Villages de l'Yonne + (20%) : 5 956.04 €</p> <p>Autofinancement (minimum 20 %)</p> <p>-Fonds propres : 23 824.17 €</p>
<b>TOTAL H.T. : 29 780.21 €</b>	<b>TOTAL H.T. : 29 780.21 €</b>

**3/ Station d'épuration : Diagnostic du poste de refoulement : délibération n° 2022/036**

Madame le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire d'établir un diagnostic du poste de refoulement de bourg, afin d'établir un état des lieux et la liste des équipements à renouveler/réparation à effectuer.

Madame le Maire donne lecture du devis de l'entreprise JDBE retenue comme bureau d'études.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** de retenir le devis de l'entreprise JDBE pour un montant de 1102.50 € H.T
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ce diagnostic.

**4/ Station d'épuration : Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une station d'épuration à filtres plantés de roseaux : délibération n° 2022/037**

Madame le Maire donne lecture du devis concernant la réalisation du lever topographique de la parcelle de la future station d'épuration.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- DÉCIDE de retenir le devis de l'entreprise JDBE pour un montant de 1950 € H.T
- AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux.

**AFFAIRES DIVERSES**

**Demande d'administrés :**

Il a été constaté par un couple d'habitant du lieu-dit « Les Charriers » que des camions ou véhicules assez imposant font demi-tour dans le hameau. Ce couple demande s'il serait possible d'installer un panneau « voie sans issue » au carrefour. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'acquisition de ce panneau. Madame le Maire va passer commande.

**Stérilisation des chats :**

Beaucoup de chats sont sans propriétaires dans la cour de la mairie. Madame le Maire a demandé une participation à la Fondation Brigitte Bardot pour participer aux frais de stérilisation de 4 chats libres. La fondation nous a accordé 60 € pour les femelles et 35 € pour les mâles.

**Randonnée de la licorne :**

Madame le Maire informe les conseillers qu'il y aura la randonnée de la licorne le 1<sup>er</sup> week-end de septembre (randonnée tout terrain en motos). Cette randonnée passera dans certains chemins du village.

**Le Ferrier :**

Madame le Maire informe les conseillers que lors des manifestations estivales et pour une question de sécurité, une interdiction de stationner du côté gauche à l'entrée du Ferrier route des Mussots a été mise en place (arrêté et panneaux d'interdiction de stationnement) jusqu'au 18 septembre inclus.

**Remerciements :**

L'association « A Chacun son Chemin » remercie le conseil municipal pour la subvention attribuée à leur association.

Un administré remercie le conseil municipal et la commission d'action sociale pour le cadeau reçu pour son anniversaire.

**Défense extérieure contre l'incendie :**

Madame le Maire donne lecture d'une proposition de convention de l'Agence Technique Territoriale pour la mise en place d'un schéma communal de défense extérieur contre l'incendie pour un montant de 3510 €. Madame le Maire ainsi que son deuxième adjoint ne juge pas utile d'adhérer à cette convention et proposent de mettre eux-mêmes en place ce schéma, les conseillers présents acquiescent cette proposition.

### Hameau de Maureparé :

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a été interpellée par le Syndicat Départemental d'Energie de l'Yonne pour un problème au lieu-dit Maureparé. Pour une question de sécurisation, il est nécessaire d'enfourer les réseaux basse tension fils nus et éventuellement le réseau téléphonique dans ce lieu-dit. Madame le Maire précise que nous avons l'obligation de réaliser ces travaux de sécurisation.

Madame le Maire prendra contact prochainement avec la propriétaire de la maison sis à Maureparé puisque le réseau arrive jusque dans sa propriété.

### Entretien le long du Bief :

Madame le Maire a été sollicitée par un riverain du bief car la haie longeant celui-ci n'est pas entretenue. La présence d'arbres menacent de tomber du fait d'un manque d'entretien. Cet état est préjudiciable au bon écoulement de la rivière. Après avoir pris contact avec la chargée de mission de l'Epage du bassin de Loing qui nous a confirmé que c'est au propriétaire de la parcelle d'entretenir les berges, Madame le Maire va faire un courrier aux propriétaires de la parcelle pour leur demander de nettoyer.

### Aire de loisirs :

Madame le Maire a été sollicité afin de faire une étude pour la réalisation d'un toilette handicapé à l'aire de loisirs. Il est également demandé de faire venir un électricien pour vérifier les prises situées dans la buvette.

### Fête des voisins :

Madame le Maire propose de renouveler la fête des voisins le samedi 24 septembre prochain.

### Numérotation des voies :

Madame le Maire informe les conseillers que le devis pour les panneaux et numéros a été demandé aux services de la Poste. De nouveaux devis seront demandés pour comparaison.

### Noël des enfants :

Madame le Maire demande aux conseillers de réfléchir sur une idée de spectacle de Noël pour les enfants après le Marché de Noël et de faire leurs propositions lors de la prochaine réunion de conseil de septembre.

### La fibre :

Les travaux avancent bien, les câbles sont tirés à beaucoup d'endroits. Nous n'avons pas plus d'éléments à l'heure actuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22 h 15.

Claudine PESANT



Céline HABAY



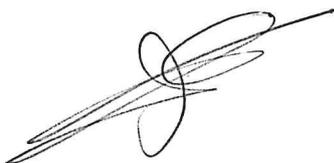
François GUYARD



Jean-Noël SÉRY



Babette NACHBAR



Angéline VAST



Bruno GOUIN



Céline MAINGOT



Sylvie PROT

